

CERTIFICAT DE CONFORMITE de matériel de balisage aéronautique N° 2008A003

Pour le matériel désigné ci-dessous :

Type	Feu d'obstacle basse intensité de type A
Marque	Dialight
Modèle	860series (860-5R02)
Source(s) lumineuse(s)	LED
Alimentation électrique	198V – 265V AC
Couleur	Rouge
Plage de fonctionnement	[-55°C ; +55°C]

Délivré à Dialight

Conformément à l'Annexe 14 de l'OACI, Volume I, tableau 6-3 et figure A1-1

Par le Service Technique de l'Aviation Civile, le 31 janvier 2008.

Pour le Directeur du service technique
de l'Aviation civile et par délégation


Myriam CHEZE

Le présent certificat de conformité est délivré uniquement et strictement pour le matériel désigné ci-dessus. Tout matériel modifié, quelle que soit la nature de la modification apportée (optique, électrique ou mécanique), doit faire l'objet d'une nouvelle demande de certification.